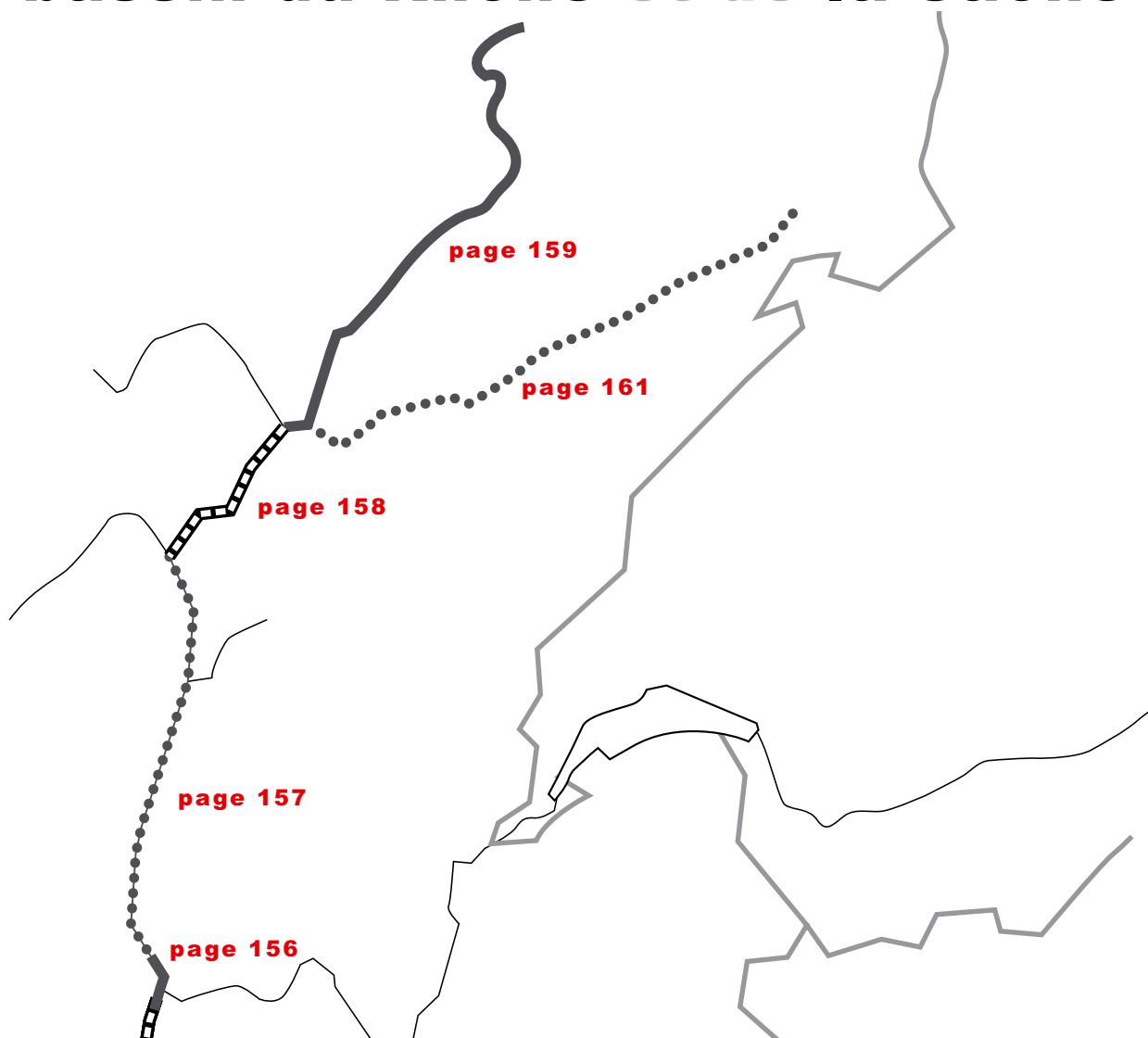


# voies du bassin du Rhône et de la Saône



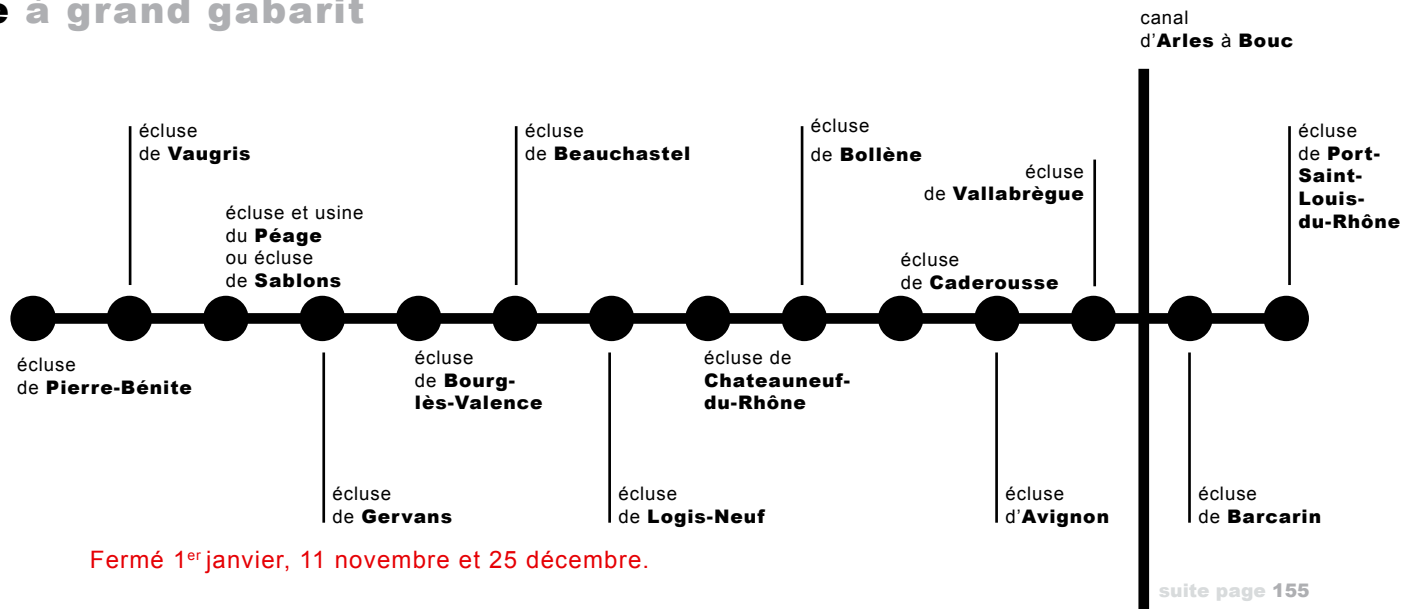
The image shows a map outline with a highlighted path. The path is a thick, dark grey line that follows a jagged, vertical route through the center of the map. To the right of the path, the text "page 154" is written in red. To the left of the path, the text "page 155" is written in red. On the far right edge of the map, the number "153" is written in blue, positioned next to a light blue circular background element.

**page 154**

**page 155**

# le Rhône à grand gabarit

suite page 156



Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 11 novembre et 25 décembre.

suite page 155

154

## tous les jours



- navigation libre
- navigation programmée
- service spécial d'éclusage
- fermeture d'ouvrages

La navigation programmée est réservée aux bateaux de commerce.

Les demandes de passage se font par un numéro unique au 0820 101 020 et doivent être formulées avant 20 h00 (19h30 pour les écluses de Barcarin et Port-St-Louis).

**L'écluse d'Arles du canal d'Arles à Bouc** est ouverte toute l'année de 8 h00 à 9 h00 et de 16 h00 à 17 h00. Les éclusages sont assurés tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés, sur demande 48 h à l'avance.

# canal du Rhône à Sète

suite page 166

écluse de  
**Saint-Gilles**

écluse n° 2 de  
**Nourriguier**

suite page 154

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1 novembre et 25 décembre.

**haute saison** du 26 mars au 4 novembre



**basse saison** du 1<sup>er</sup> janvier au 25 mars et du 5 novembre au 31 décembre



La navigation programmée est réservée aux bateaux de commerce

**L'écluse de Nourriguier est ouverte toute l'année de 7 h00 à 19 h00 en navigation libre.** Les jours de fermeture sont le 1<sup>er</sup> janvier, dimanche de Pâques, 1<sup>er</sup> mai, 14 juillet, 11 novembre et 25 décembre.

**Les horaires de passage au pont mobile de Frontignan, situé sur l'itinéraire secondaire de Frontignan à l'étang de Thau sont :**

En haute saison, du 1<sup>er</sup> avril au 10 novembre, 2 ouvertures quotidiennes et systématiques (weekend et jours fériés compris à 8h30 et 16 h) :

En basse saison, du 11 novembre au 31 mars (weekend et jours fériés compris) une seule ouverture à 16 h à formuler avant midi et uniquement sur demande auprès du Conseil Général de l'Hérault au 04 67 01 06 40 en semaine et au 04 67 67 67 67 les week-ends et jours fériés.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

# la Saône à grand gabarit, ouvrage de Couzon

suite page 154

écluse n° 9  
de **Couzon**

suite page 157

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 25 mars au 3 novembre



du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 4 novembre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande et *modes d'exploitation associés* uniquement réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

# la Saône à grand gabarit, ouvrages de Dracé et d'Ormes

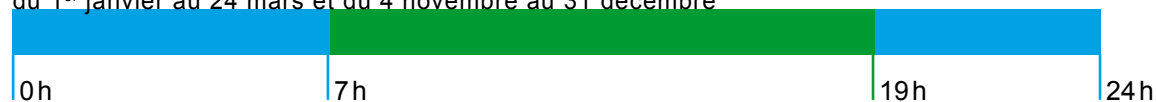


Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 25 mars au 3 novembre



du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 4 novembre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

# la Saône à grand gabarit, ouvrages d'Écuelles et de Seurre

suite pages  
144 et 157

écluse n° 6  
d'Écuelles



écluse n° 7  
de Seurre



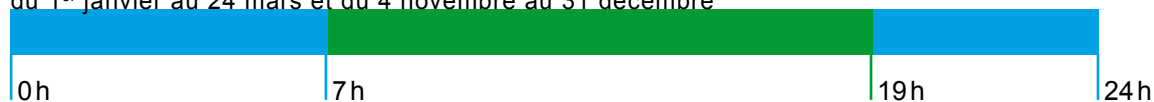
suite pages  
149, 159 et 161

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 25 mars au 3 novembre



du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 4 novembre au 31 décembre



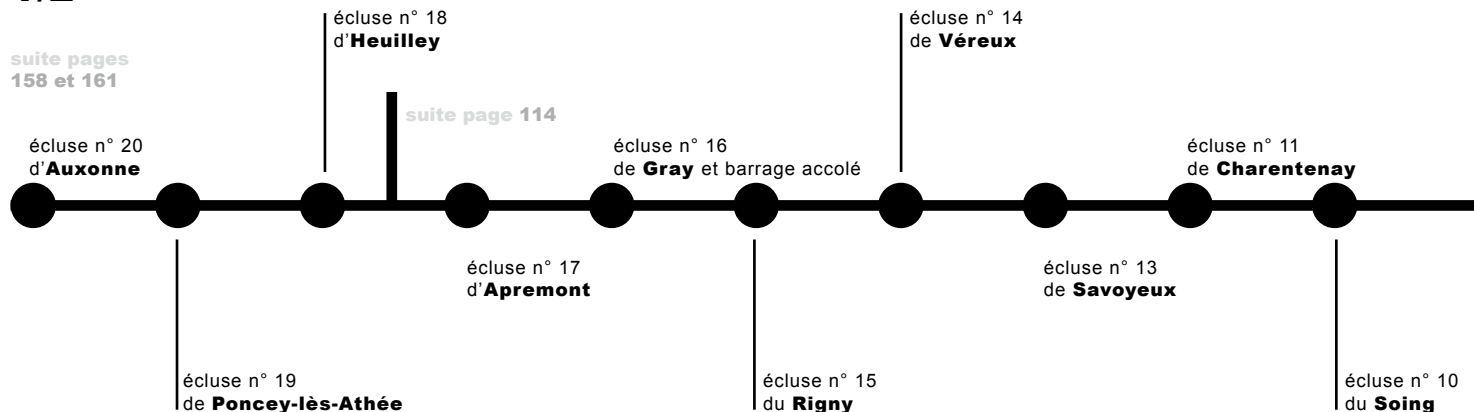
Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

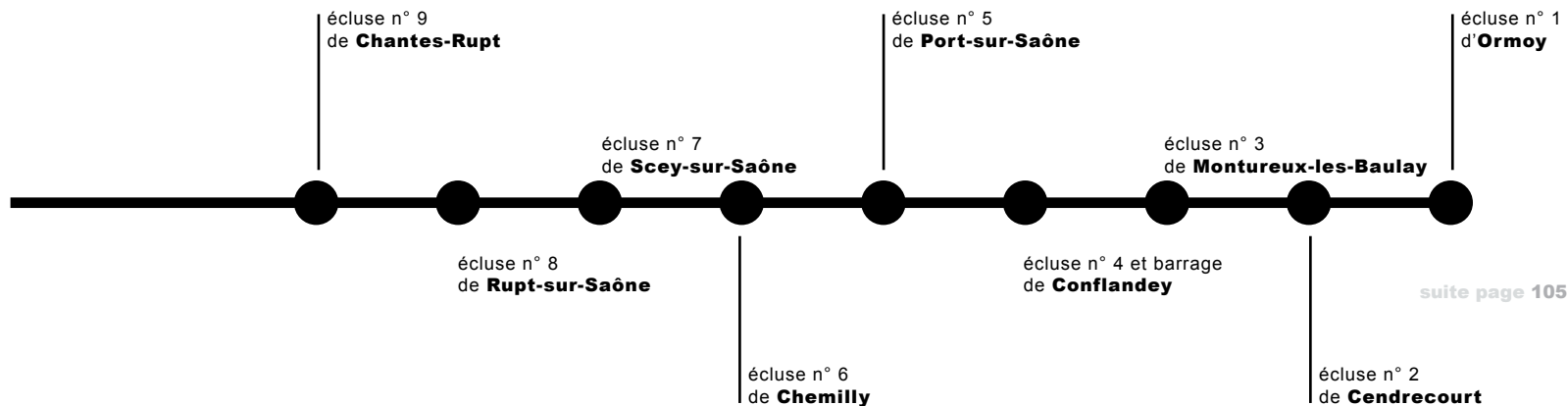
# la Saône, de l'écluse n° 20 d'Auxonne à l'écluse n° 1 d'Ormay

1/2

suite pages  
158 et 161



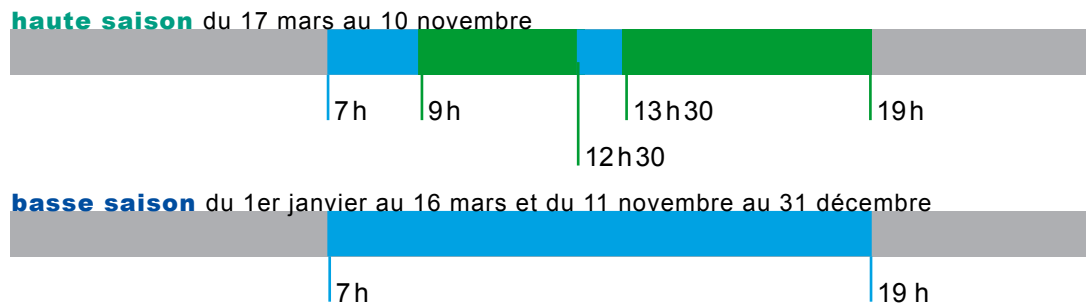
159



# la Saône, de l'écluse n° 20 d'Auxonne à l'écluse n° 1 d'Ormay

2/2

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 11 novembre et 25 décembre.



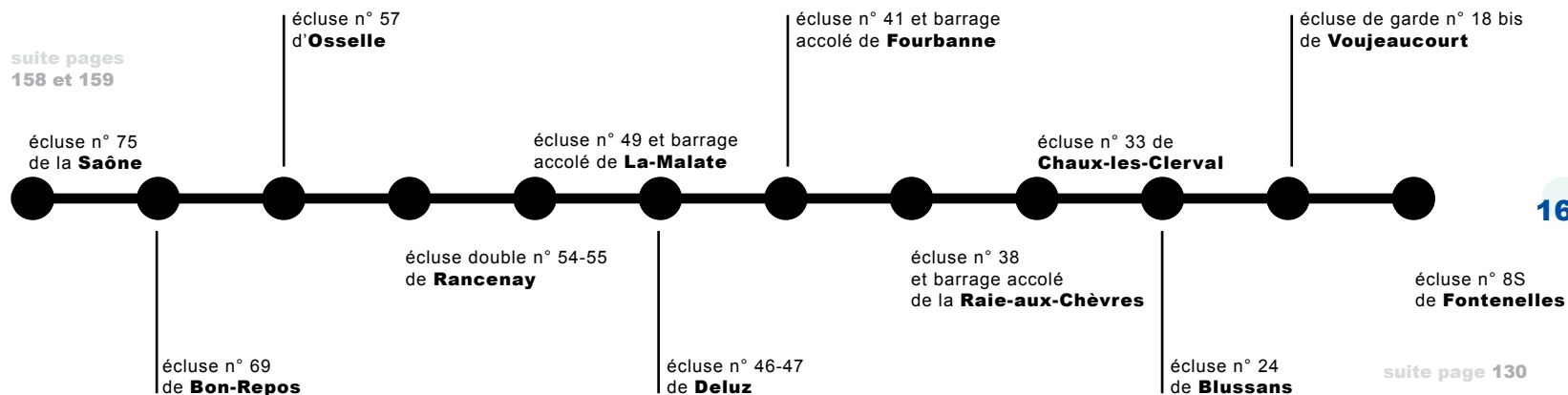
Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce en haute saison et acceptée en basse saison pour tous les usagers.

Les demandes de passage doivent être formulées la veille avant 15 h 00.



# canal du Rhône au Rhin, de l'écluse n° 75 de Saint-Symphorien à l'écluse n° 8 de Fontenelles

1/2

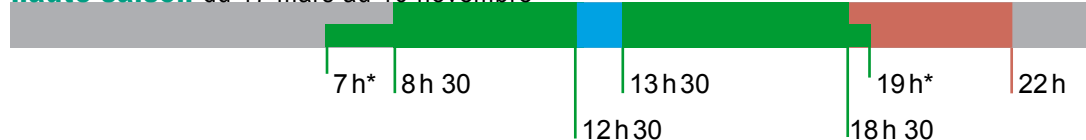


# canal du Rhône au Rhin, de l'écluse n° 75 de Saint-Symphorien à l'écluse n° 8 de Fontenelles

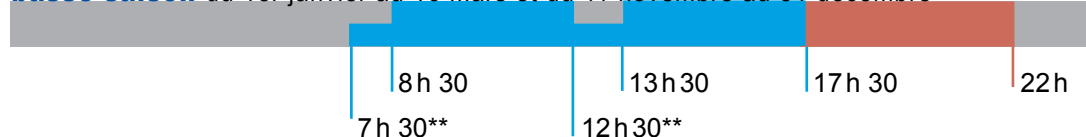
2/2

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 11 novembre et 25 décembre.

**haute saison** du 17 mars au 10 novembre



**basse saison** du 1<sup>er</sup> janvier au 16 mars et du 11 novembre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce en haute saison et acceptée en basse saison pour tous les usagers.

Les demandes de passages doivent être formulées la veille avant 15 h 00. Service spécial d'éclusage aux écluses 39 à 41 et 49 à 52 pour les bateaux à passagers autorisés uniquement.

\* de 7 heures à 8 heures 30 et de 18 heures 30 à 19 heures, navigation libre sur le secteur automatisé, l'intervention du service n'est pas garantie en cas de défaillance d'un automate, les délais peuvent en conséquence durer sur cette période.

\*\* La navigation à la demande des bateaux de commerce isolés est possible de 7h30 à 17h30 en basse saison.



